

Prethodno priopćenje
UDK: 811.133.1'373.22

Primljen 27.10.2010.
Prihvaćen 5.7.2012.

LA TOPONYMIE FRANÇAISE ET SON IMPORTANCE POUR LA FRANCOPHONIE DANS LE CONTEXTE DE LA MONDIALISATION

*Ana Tomičić**

Microtoponyms, oronyms, hydronyms, as well as odonyms are traces of many layers of people who once inhabited a certain area. French toponyms in particular reflect the rich history of the region. However, in the context of globalization, the issue of toponyms has acquired a new meaning and significance: the anglophonization of technologies, including exonyms, requires that serious measures be taken by competent institutions. In order to protect historical, cultural and linguistic particularities of each region, the United Nations, led by French-speaking countries, have established a certain degree of activity, and toponymy took on the status of "important element" during the United Nations 5th Conference on geographical names.

Keywords: France, toponymy, origin, globalization, anglophonization, United Nations, measures

1. INTRODUCTION

Les panneaux indicatifs que l'on rencontre sur toutes les routes de France, les lieux-dits tout aussi poétiques qu'obscurs, nous rappellent l'Histoire et les histoires de toutes les différentes strates de peuples habitant jadis les territoires parcourus, laissant à travers le temps leurs marques à jamais. Quiconque possédant cette curiosité intellectuelle que l'on pourrait appeler le « réflexe-étymologie » se donnera alors à un jeu

* Ana Tomičić, ana.tomicic@yahoo.com

de décodage : quelle strate historique a marqué de sa présence cette vallée, cette rivière, ce bout de terrain que l'on parcourt aujourd'hui, guidés par un système GPS, qui n'en fait qu'une destination définie par des coordonnées, une latitude, une longitude, et un nom. Pourtant, que l'on soit arrivés à destination ou étant de passage, on ne peut ne pas sentir le poids de l'histoire que ceux-ci reflètent. Il s'agit de paysages où se sont tour à tour sédentarisés les hommes du néolithique, les Celtes, les Romains, les Gallo-Romains, les Bretons insulaires, les Francs et les Vikings. On se rend compte alors que ces noms nous parlent, se dévoilent à nous. Mais si certains sont clairement identifiables, lorsqu'ils décrivent des phénomènes géologiques flagrants, d'autres se déroberont à notre compréhension. Cependant, les enjeux de ces connaissances sont très actuels et méritent une analyse plus profonde.

Notre propos portera sur la toponymie sous trois différents aspects. Nous commencerons par analyser la nature de cette science en elle-même, nous traiterons ensuite de la toponymie relative à une problématique francophone, et nous aborderons enfin son aspect politisé, c'est-à-dire son implication dans le futur des relations de force internationales.

2. QU'EST-CE QUE LA TOPONYMIE?

La toponymie est une science relativement récente, puisqu'elle ne date que des travaux D'Arbois de Jubainville et d'Auguste Longnon, parus aux environs de 1900. Elle est avant tout une branche de la philologie et a pour objet l'étude des noms de lieux, ou toponymes. «La toponymie comporte plusieurs catégories, essentiellement : la microtoponymie, ou étude des noms de lieux-dits, l'oronymie, ou étude des noms de montagnes, l'hydronymie, ou étude des noms de cours d'eau, l'odonymie, ou étude des noms de rues¹». La toponymie reste toute fois rattachée à la philologie, car l'étude de l'origine du nom d'un lieu-dit, d'une rivière, ou d'une montagne reste avant tout l'étude de l'évolution phonétique et sémantique d'un mot.

Nommer un lieu, c'est, comme nous l'avons mentionné plus haut, le distinguer des autres. Ces noms évoquent les grandes migrations des peuples, chacun ayant sa propre langue, ces langues recouvrant les unes

¹ <http://www.universalis.fr/encyclopedie/toponymie/>, 3. lipnja 2009.

les autres, se côtoyant parfois et s'empruntant des mots au hasard de l'histoire.

3. LA TOPONYMIE FRANÇAISE

Les origines de noms de lieux ont suscité depuis toujours l'intérêt général, mais aboutissait le plus souvent à des interprétations plus ou moins douteuses. C'est la réalisation de dictionnaires topographiques vers la fin du XIX^{ème} siècle, qui a acquis à la toponymie française son caractère scientifique.

«Même si certains ont étudié le sujet avant lui, Auguste Longnon est considéré comme le fondateur en France d'une toponymie véritablement méthodique et systématique, avec son ouvrage *Noms de lieux de la France*, paru en 1920. Par la suite, d'autres chercheurs ont développé les travaux de Longnon, notamment Albert Dauzat, Charles Rostaing et Ernest Nègre.»²

3. 1. Toponymes préceltiques

Les toponymes appelés pré-indoeuropéens ou préceltiques sont surtout reliés au relief ou à l'hydrologie. Il existerait plusieurs types de substrats préceltiques : un substrat primordial, (paléo- ou néo-)lithique, dont on trouve quelques vestiges dans le basque, puis des couches successives, comme le ligure: les suffixes -asque, -osque, du sud de la France et de l'Italie du nord (Manosque, Gréasque, Turbiasque, Monégasque, Côte «comasco», Bergame «bergamasco»), remonteraient aux Ligures, même si cette parenté est contestée; on attribue également aux Ligures les suffixes -inco, -inca et -elo, -elio...

Difficilement prouvables par une documentation, ces toponymes pré-indoeuropéens sont regroupés par racines; la racine kar/kal, par exemple, signifiant «rocher», «sommet rocheux», mais aussi «rivière caillouteuse», serait donc à l'origine d'une liste de toponymes impressionnante: pour n'en nommer que quelques uns, les cours d'eau de la Garonne, de la Charente ou du Cher.

² <http://www.libresavoir.org/index.php?title=Toponymie>, 20. rujna 2009.

3.2. *Substrat celtique*

Les Celtes ou Gaulois, installés sur le territoire de la France actuelle depuis le II^e millénaire av. J.-C., a résulté en un héritage linguistique assez pauvre au niveau des noms communs, mais très riche en hydronymes et toponymes, même s'il est difficile de conclure avec sûreté si un terme est d'origine celtique ou préceltique.

Certaines divinités gauloises *Lug* (Lyon, Laon) ou *Nemausus* (Nîmes, Nemours), ou bien les noms de peuples gaulois habitant un territoire donné (Paris, Metz, Nantes, Rodez, Amiens, Bourges, Troyes...) sont également à l'origine d'un certain nombre de toponymes français.

3.3. *Noms grecs*

Les Grecs, colonisateurs antiques de nombreuses régions méridionales, sont à l'origine de nombreuses étymologies de villes françaises : Agde (*Agathê* = bonne), Nice (*Nikaia* = victorieuse), Antibes (*Antipolis* = la ville d'en face, face à Nice), Leucate (*Leukatês*, dérivé de *leukos* = blanc), Monaco (*Monoikos*, terme évoquant la solitude, soit la maison solitaire, soit un site dédié à Héraklès Monoikos). Signalons également que le suffixe *-polis* (la ville) n'a été utilisé que tardivement dans d'autres formations, par exemple *Gratianopolis*, l'actuelle Grenoble.

3.4. *Latin et roman*

Même si ces toponymes n'ont pas forcément survécu sous leur forme latine, cette catégorie est la plus vaste de toutes, et inclut les noms dont l'origine remonte à la domination romaine, mais également tous les noms créés par les diverses langues romanes, comme la langue d'oïl, l'occitan, le francoprovençal, mais aussi le corse et le catalan ainsi que leurs dialectes et variantes régionales. Nous n'évoquerons ici que les noms de villes et de villages de domaines dits *gallo-romains*.

«Lorsque les défrichements permettaient la création d'un nouveau domaine rural, puis d'une agglomération, le suffixe gaulois le plus utilisé était *-ialo* (*-euil* dans le Nord et *-ouls* ou *-ols* dans le Sud après évolution phonétique). Deux nouveaux suffixes apparaissent avec la colonisation romaine, *-anum* et *-acum*.»

3.5. *Noms germaniques*

Les invasions des tribus germaniques ont également laissé des traces dans la toponymie française. Bien évidemment en Alsace et en Moselle, mais également dans toutes les parties nord de la France, et de façon plus éparse dans les régions méridionales. C'est surtout à partir d'anthroponymes germaniques que sont créés de nouveaux toponymes, à la fin du haut Moyen Âge et à l'époque carolingienne. On remarque l'apparition du suffixe *-ingen*, qui deviendra parfois *-ing*, ou *-ange*, en Alsace-Lorraine, mais aussi, dans les régions voisines, sous la forme *-ingues* (et variantes diverses): Affringues, Gravelines, Puttelage, Hagondange. On retrouve également de nombreux noms germaniques liés au relief, à l'habitat ou à la végétation.

3.6. *Importance de l'historique du toponyme*

La forme originelle des noms de lieux est souvent rendue méconnaissable par l'évolution linguistique dont la forme actuelle du toponyme est le résultat.

Cette transformation peut être due à:

- «une évolution phonétique normale: Lyon (Rhône) est l'aboutissement de la forme gauloise Lugdunum, attestée au Ier siècle avant J.-C.»;
- une déformation plus ou moins accidentelle, notamment lorsque, à un moment donné, la valeur initiale d'une forme n'a plus été comprise : Saint Chamas (Bouches-du-Rhône) est en fait un «Saint Amance», puisque noté Sanctum Amantium en 969.

Afin d'éviter les conclusions erronées à propos de l'origine d'un toponyme, il est important de recueillir un maximum d'appellations anciennes. En aucun cas une attestation unique pourra-t-elle suffire à une étymologie correcte, surtout s'il s'agit de formes latinisées, celles-ci étant souvent «de fausses latinisations, formes pseudo-savantes forgées par certains scribes embarrassés de traduire en latin des noms locaux qu'ils ne comprenaient plus». L'exemple le plus célèbre est celui de Bonneuil (Indre), latinisé en Bonus Oculus, «bon oeil» au XIVe siècle, alors qu'il s'agit d'un nom gaulois *Bonoialon, probablement «le village de la clairière».

Ces formes en langue vernaculaire, plus proche du parler réel sont toujours préférables, les sources en étant précisément indiquées, mais cette problématique est aussi étroitement liée au processus très actuel de

l'anglophonisation des toponymes sous l'influence de la technologie – selon le même principe, l'altération programmée des toponymes en vue d'une administration simplifiée, risque-t-elle d'assimiler «de force» leur évolution à celle de l'anglais?

4. LA TOPONYMIE : LES PROBLEMATIQUES ACTUELLES

4.1. La toponymie dans le contexte de la mondialisation

La mondialisation, catalyseur de la diffusion linguistique, est un phénomène dont l'impact est clairement visible dans le langage. Les échanges et emprunts linguistiques sont flagrants au quotidien : les mots anglais, par exemple, ont pratiquement l'exclusivité dans des secteurs comme l'informatique ou les télécommunications. Le secteur de la toponymie est particulier à cet égard, puisqu'il est aujourd'hui «l'objet d'une consommation transfrontalière et translinguistique»³. Des milliers de toponymes sont ainsi assimilés, ou «traduits» en langues étrangères.

«Il en résulte, d'une part, une babélisation⁴ de la toponymie (le nom de la ville de Varsovie, Warszawa de son vrai nom, s'écrit d'une vingtaine de manières différentes, seulement en Europe) et, d'autre part, un jeu d'influences qui joue, tout naturellement, pour les mêmes raisons que dans les autres domaines où s'exerce la concurrence linguistique, au bénéfice des formes adaptées vers la langue anglaise (ce que l'on appelle, dans la terminologie toponymique, les «exonymes⁵ anglais»).»⁶

Avec la mondialisation des échanges, l'enjeu de la toponymie prend une grande importance, autant quantitative que qualitative : la toponymie est le reflet de l'identité et de l'histoire des sociétés qui l'ont formée et perpétuée, et devrait à cet égard être chérie.

³ <http://cat.inist.fr/?aModele=afficheN&cpsid=3726543>, 15. rujna 2009. : dépassant les frontières de la linguistique, telle l'expression corporelle. Une communication translinguistique, en l'absence d'un parfait bilinguisme, est prédisposée à des erreurs, à des malentendus ou, peut être, à des attributions créatives de signification, engendrées par le contexte.

⁴ Multiplication des langues parlées dans un pays

⁵ L'exonymie est le fait qu'un groupe de personnes dénomme un autre groupe de personnes par un nom distinct du nom régulier employé par l'autre groupe pour se désigner lui-même. Ce nom est l'exonyme. Par extension, toute dénomination d'un groupe d'individus dans une langue étrangère, si elle ne correspond pas phonétiquement au nom régulier, est un exonyme.

⁶ http://mediatheque.francophonie.org/IMG/pdf/Contributions_Ecrites-Seminaire_methodologie_observation_langue_francaise.pdf, 16. rujna 2009.

4.2. *La toponymie dans un contexte technologique*

La technologie, pourrait-on penser à premier abord, ne peut que profiter à la toponymie, science se basant principalement sur l'enregistrement de nombreuses données, facilitant leur étude. Il est vrai que la formation de bases de données, la simplicité de l'échange d'informations en format digital et de l'accès à ces bases de données au grand public, et enfin la mondialisation des réseaux de communication bénéficient d'un côté à un développement plus rapide de cette science.

En revanche, le revers de la médaille est moins clair, mais existe bien. L'automatisation de l'enregistrement et de la transmission des données a pour conséquence inévitable la formation de normes et de standards susceptibles de porter gravement atteinte à l'intégrité de la toponymie des pays de langue française (ou des pays à problématiques liées au bilinguisme), comme par exemple le Canada.

Le premier problème qui se pose à ce sujet est la simplification des noms géographiques. Ainsi, dans le but de simplifier l'adressage du courrier, l'administration postale favorise «l'utilisation systématique de noms tronqués et souvent gravement défigurés. Au Canada, la Société nationale des Postes préconise de ramener les noms de toutes les municipalités à 13 lettres; lecteur optique oblige. Pourtant, substituer Calixa-Laval à Calixa-Lavallée est-il acceptable?»⁷

L'omission des signes diacritiques⁸, due à la conception américaine de logiciels qui en sont souvent dépourvus, complique davantage cette problématique. «Il peut sembler anodin d'omettre l'accent aigu que contient le nom de Montréal. Il reste que cette omission commande la prononciation à l'anglaise de ce nom, avec la conséquence que l'on retrouve, par exemple dans un Atlas croate par le biais d'une transposition phonétique, la forme Montriol⁹.» Il existe une multitude d'exemples de tels phénomènes.

⁷ <http://www.cslf.gouv.qc.ca/publications/pubf149/f149ch12.html>, 2. siječnja 2009.

⁸ Un (signe) diacritique (du grec διακριτικός *diacritikós*, «qui distingue») est un signe accompagnant une lettre ou un graphème.

⁹ <http://www.cslf.gouv.qc.ca/publications/pubf149/f149ch12.html>, 2. siječnja 2009.

4.3. La toponymie dans le contexte de l'anglophonisation

Le second problème qui se soulève réside dans l'utilisation de plus en plus fréquente d'exonymes anglais pour les noms géographiques étrangers: ce phénomène de plus en plus répandu vient de la «traduction» en langues diverses de noms de lieux étrangers. «La ville de Moscou, outre son nom authentique qui est Moskva (forme latine translittérée du cyrillique), est connue comme Moskau par les Allemands, Moscu par les Espagnols, Moscova par les Roumains, Moskou par les Néerlandais, Moszkva par les Hongrois, Moskovi par les Géorgiens, Moscow par les anglophones (d'où le sigle MOW normalisé par l'OACI).»¹⁰ La pluralité de Moskva existe pour des milliers de noms de lieux; cependant ce sont les formes anglaises de ces noms étrangers qui dominant sur la scène internationale des toponymes, en masquant même le nom original. L'exemple de København est flagrant: il s'agit du nom véritable de la ville qu'on appelle Copenhagen, mais dont la forme anglaise est tellement répandue que la plupart des nations croient qu'il s'agit là de la forme danoise. Les Danois eux-mêmes utilisent presque exclusivement la forme exonymique anglaise dans leurs communications internationales, sans aucun effort pour y remédier. Au niveau des communications internationales, ces deux problématiques sont déjà très délicates dans plusieurs secteurs: «les télécommunications, les médias étrangers, la cartographie internationale, les horaires de compagnies de transport international, et les documents produits par les organisations internationales (y compris l'ONU et même l'UNESCO dont le siège est pourtant à Paris)»¹¹. Ainsi, les pays francophones (comme tout autre pays de langues autres qu'anglaise ou sans système normalisé de transposition à l'anglaise, comme les pays arabes par exemple) sont en quelque sorte menacés, au niveau de l'intégralité de leurs toponymies, par la mondialisation des échanges et par la standardisation qu'exige l'informatisation de ceux-ci. En effet, les usages toponymiques internationaux transforment la toponymie en l'un des secteurs les plus codifiés de la langue, avec les conséquences négatives que cela implique souvent.

¹⁰ <http://www.cslf.gouv.qc.ca/publications/pubf149/f149ch12.html>, 2. siječnja 2009.

¹¹ <http://www.cslf.gouv.qc.ca/publications/pubf149/f149ch12.html>, 2. siječnja 2009.

4.4. Une problématique prise en considération

Lors des conférences cartographiques internationales, l'ONU, motivé tout d'abord par le côté pratique de la standardisation et normalisation des désignations toponymiques dans la cartographie internationale, a répondu aux demandes de géographes, cartographes et linguistes, en mettant en place des instances spécialisées dans la normalisation des noms géographiques. Les résolutions des Conférences des Nations Unies sur la normalisation des noms géographiques¹² ont résulté par l'adhésion de nombreux organismes de gestion toponymique à certains principes mis en place en vue de protéger l'intégrité de la toponymie des pays francophones, tels «le respect des toponymes originels, l'usage non modifié de tous les signes et accents utilisés par les langues d'origine, la réduction des exonymes, et le respect des systèmes de transcription vers l'alphabet latin adoptés par les pays d'alphabets différents (le principe de la préséance¹³ des systèmes adoptés par les pays «donneurs» a été largement reconnu par les États participants, mais non par les États-Unis ni par le Royaume-Uni)». Des règles et des principes susceptibles de protéger les toponymies dans leur forme nationale originale existent donc.¹⁴

Mais l'impact de ces interventions demeure limité: certains pays n'appliquent ces résolutions que d'une manière trop partielle à cause des diffuseurs non gouvernementaux (souvent les plus influents dans la dissémination de la toponymie) qui ne sont donc pas financés par l'Etat; d'autres pays gros producteurs de documents à fort contenu toponymique (atlas, cartographie, répertoires, etc.) n'appliquent pas ces résolutions car elles seraient pour eux trop coûteuses. Il s'agit, comme on le devine, des pays de langue anglaise qui exercent une sorte de monopole technique et culturel sur un très grand nombre de pays d'autres langues qui ont accès aux technologies de communication à travers la langue anglaise. D'autre part, ces technologies diffusent des standards appliqués par les pays producteurs, donc en général anglophones.

¹² http://books.google.hr/books?id=ByM-9JP5-WsC&dq=Conf%C3%A9rences+des+Nations+Unies+sur+la+normalisation+des+noms+g%C3%A9ographiques&printsec=frontcover&source=bl&ots=vqpCxBSinU&sig=23PnILFXXZ1_MelxvOCc6he1xLk&hl=hr&ei=qKjKSb2qBsuHsAbvzOWrCA&sa=X&oi=book_result&resnum=3&ct=result, 16. rujna 2009.

¹³ Droit de précéder les autres dans une hiérarchie honorifique.

¹⁴ <http://www.mondesfrancophones.com/espaces/Frances/articles/mondialisation>, 2. ožujka 2009.

Ainsi, l'Ukraine envisage quant à son système de translittération des noms géographiques de l'alphabet cyrillique à l'alphabet latin, jusqu'ici calquée celle de la Russie, envisage maintenant d'adopter un système qui est calqué sur celui que préconisent les États-Unis à l'encontre du système russe.

Notons enfin l'exemple du Maghreb qui, après avoir utilisé durant des décennies un système de translittération de l'arabe vers les caractères latins mis au point avec la France, est en cours d'adaptation au système dit «de Beyrouth révisé», conçu par et pour les pays de l'aire arabe de l'Est, dont la langue seconde est l'anglais.

4.5. Le dilemme : franciser ou internationaliser?

Pour garantir l'intégrité de la toponymie francophone, deux solutions possibles se proposent à nous: soit généraliser l'emploi des exonymes français (Le Caire, Londres, Moscou) dans tous les documents normalisés (cartes, atlas, manuels scolaires, etc), soit l'emploi, dans un esprit internationaliste, en accord avec les résolutions des Conférences des Nations Unies sur la toponymie, des formes originelles locales des noms de lieux.

Dans ce cas, l'usage de ces noms, transposés en alphabet latine si nécessaire (Al Qahira, London, Moskva) , serait préconisé en cartographie, sur les tableaux informatifs des compagnies de transport, les atlas, etc.

L'anglophonisation, et de ce fait l'anglophonisation des toponymes, étant un processus en cours, il est insensé d'espérer voir venir un retour ou une stagnation de cette tendance, dû à des facteurs techniques, économiques et culturels. De ce fait, et en dépit des résistances à cette idée, l'internationalisme toponymique est résolument nécessaire.

4.6. Éléments d'intervention

En respectant les orientations énoncées par les Conférences des Nations Unies sur la normalisation des noms géographiques et en s'inspirant de l'option internationaliste que l'on vient de présenter, on peut préconiser certaines mesures concrètes susceptibles de contribuer à la défense de l'intégrité de la toponymie des pays et des régions

francophones qui constituent un des éléments les plus «persistants» et les plus chargés de mémoire de leur patrimoine culturel :

Participation active des pays francophones aux travaux du Groupe d'Experts et des Conférences des Nations Unies sur les noms géographiques et diffusion de leurs résultats (la France et le Québec y ont été actifs; la Belgique et la Suisse, moins).

Formation d'une division «des pays francophones» au sein du Groupe d'Experts, qui possède une vingtaine de divisions géographiques mais aucune regroupant exclusivement les pays francophones.

Consolidation de programmes bilatéraux de coopération entre pays francophones dans le champ de la toponymie (déjà actifs dans l'axe France-Québec).

Large diffusion des productions toponymiques françaises et québécoises (répertoires, répertoires concis, cartographie, etc.).

Interventions spécifiques aux fins de veiller à ce que la toponymie d'origine française soit correctement représentée dans les segments appropriés de l'autoroute électronique.

Production de listes de correspondance entre exonymes français et toponymes originaux du monde entier (ce travail est déjà entrepris conjointement par l'Institut géographique national de France et la Commission de toponymie du Québec), intégration de cet instrument dans les zones appropriées de l'autoroute électronique, accréditation par les Nations Unies de ce système d'information ainsi créé et sa promotion auprès des organisations internationales.

Démarches pour constituer et diffuser des instruments similaires à partir des autres grandes langues internationales (prioritairement l'anglais, plus l'espagnol et autres) afin que la promotion des toponymes officiels locaux se fasse à partir des principales langues «assimilantes».

5. CONCLUSION - L'ENJEU TOPONYMIQUE DANS UN PLUS LARGE CONTEXTE

Lors de la cinquième Conférence des Nations Unies sur la normalisation des noms géographiques, la toponymie s'est vue attribuer le statut «d'élément significatif». En effet, la tendance actuelle étant la valorisation des patrimoines, comme on le voit sur l'exemple des patrimoines de l'Unesco, des efforts plus prononcés devraient être déployés pour repousser l'impérialisme linguistique et valoriser

l'authenticité des toponymes locaux, sans quoi, nous témoignerons de l'appauvrissement de cette «mémoire du monde réel».

C'est ici que se rejoignent les trois axes à travers lesquels nous avons abordé la toponymie : la subsistance de cette science et de sa pratique assurera que les particularités historiques, culturelles, et linguistiques d'une région soient respectées et chéries. Résister à l'abandon de certaines formes au nom de convenances envers des critères technologiques, c'est ce que doit défier l'orthographe. Et c'est en chérissant ses orthographes qui en découvrent tant sur chacun de ces lieux que cela se réalisera. À travers tous les axes que nous avons traités, nous estimons que la défense d'une toponymie respectueuse de ses racines constitue une contribution non négligeable à la défense plus générale de la langue nationale dans le contexte de la mondialisation.

LITERATURA

- DAUZAT, Albert (1963) : Les noms de lieux; origine et évolution; villes et villages – pays – cours d'eau – montagnes – lieuxdits, Paris, Delagrave, [Bibliothèque des chercheurs et des curieux].
- LONGNON, Auguste (1968) : Les noms de lieux de la France, Paris, Champion.
- PLONEIS Jean-Marie (1993) : "La Toponymie Celtique", l'origine des noms de lieux en Bretagne, Edition du Felin.
- ROSTAING Charles : - Les noms de lieux - Que sais-je? – Editions P. U. F. Curiosités et fantaisies de la France – Sélection du Reader's Digest, 1996
<http://www.toponymie.gouv.qc.ca/ct/accueil.html> , 21. prosinca 2008.
<http://www.lexilogos.com/toponymie.htm>, 21. prosinca 2008.
<http://crehange.free.fr/> , 23. prosinca 2008.
http://fr.wikipedia.org/wiki/Nom_de_lieu , 23. prosinca 2008.
www.onomastique.asso.fr/textes%20telechargeables/methodologie.pdf ,2. siječnja 2009.
<http://www.cslf.gouv.qc.ca/publications/PubF149/F149ch12.html>, 2. siječnja 2009.
<http://www.mondesfrancophones.com/espaces/Frances/articles/mondialisation> 2. ožujka 2009.
<http://www.universalis.fr/encyclopedie/toponymie/> 3. lipnja 2009.
<http://www.libresavoir.org/index.php?title=Toponymie>, 20. rujna 2009.
http://ville.montreal.qc.ca/portal/page?_pageid=1560,1723463&_dad=portal&_schema=PORTAL, 20. rujna 2009.

OSVRT NA FRANCUSKU TOPONIMIJU I NJENU VAŽNOST ZA FRANKOFONIJU U KONTEKSTU GLOBALIZACIJE

Mikrotoponimi, oronimi, hidronimi, pa i odonimi tragovi su mnogobrojnih slojeva naroda koji su nekoć nastanjivali određeno područje. Francuski toponimi posebice odražavaju bogatu povijest tog područja. Međutim, u kontekstu globalizacije, problematika toponima poprima sasvim novo značenje i težinu: anglofonizacija tehnologije, pa tako i egzonima, zahtijeva poduzimanje ozbiljnih mjera od strane nadležnih institucija. U cilju zaštite povijesnih, kulturnih i lingvističkih posebnosti svakog kraja, Ujedinjeni narodi, predvođeni frankofonim državama, uspostavili su određene mjere djelovanja, a toponimija je poprimila status „značajnog elementa“ na 5. Konferenciji Ujedinjenih naroda o normalizaciji zemljopisnih imena.

Ključne riječi: Francuska, toponimija, porijeklo, globalizacija, anglofonizacija, Ujedinjeni narodi, mjere

